

« Europe et barbarie, passé-présent »

(Centre d'histoire de Sciences Po, 15 novembre 2013)

Olivier Van den Bossche

La journée d'études « Europe et barbarie, passé-présent », organisée par le Centre d'histoire de Sciences Po, s'inscrivait dans une démarche initiée en 2012 lors du séminaire « Europe, Lumières et barbarie », jalonné par les communications d'Audrey Kichelewski, d'Elissa Mailander et de Jean-Frédéric Schaub. Le 15 novembre 2013, elle se proposait d'approfondir la question de la barbarie dans l'Europe du XX^e siècle : rupture dans l'ordre historique ou continuité d'une histoire commencée plus tôt ? La journée d'études a délibérément convié des spécialistes de la question venant d'horizons et de disciplines variés. Les historiens, les politistes et les géographes ont été rejoints par un philosophe et par un psychanalyste, ce qui a permis de diversifier les angles d'approche.

L'intervention de Christian Ingrao, intitulée « La violence nazie, une barbarie moderne ? », a préféré, par opposition aux concepts « trop larges », traiter le mélange de violence extrême du régime nazi et sa rationalisation par le biais de trois indicateurs « rationnels » qui ont graduellement instrumentalisé la violence et en ont fait des traits de la barbarie nazie : l'organisation du travail, le rôle des *Einsatzgruppen* et le contrôle de population. Par l'instauration de politiques d'organisation du travail et leurs mises en scène politiques, le NSDAP s'est placé comme le premier parti ouvrier allemand. Des plans quadriennaux ont été introduits à partir de 1936, autant de mesures rationalisées pour asservir la masse ouvrière, condition de la mise en place du Reich puis, plus tard, de la reconstruction après-guerre. De l'usine de Weimar à l'usine souterraine de Dachau, ce sont les mêmes personnes qui pensent l'organisation du travail, avec les mêmes outils. Les *Einsatzgruppen*, ou groupes d'intervention mobiles, ont été l'instrument d'une violence exponentielle : devant d'abord assurer la sécurité des territoires occupés, leurs interventions dans les Sudètes ou en Autriche étaient « relativement » peu assassines. Pourtant, l'escalade de violence, après le déclenchement de la guerre, provoque des massacres de dizaines de milliers de civils en quelques jours ou quelques semaines en Pologne ou en URSS (Babi Yar). Enfin, le contrôle de la population, par le système administratif de l'Anmeldung, même s'il ne date pas du III^e Reich, a été un instrument fort de la germanisation du territoire.

En explorant la question d'une hypothétique voie européenne du génocide, Jacques Sémelin a retracé l'historique et distingué les notions de « génocide », de « massacre » et de « violences de masse ». Il cite la définition de l'avocat d'origine juive polonaise, Raphael Lemkin, qui *construit* le mot « génocide » (par analogie entre « homicide » et « barbare ») dans *Axis Rule in Occupied Europe* (1944) et lui confère un sens très large, aux applications rétroactives. Après les procès de Nuremberg, qui adoptent l'expression de « crime contre l'humanité », Raphael

Lemkin combat pour la reconnaissance juridique du génocide. Celle-ci est indispensable, juge Jacques Sémelin, mais l'usage trop extensif, mémoriel, humanitaire, juridique, etc., qui en a été fait, a en partie vidé de sa substance ou dévoyé le sens du génocide. Dans un second temps, Jacques Sémelin parle du massacre, mélange de rationalité et d'irrationalité, un terme pensant forcément, avant l'acte, la distance entre *nous et eux*, une représentation de l'esprit. Ce processus identitaire est universel et non pas spécifique à l'histoire européenne ; il devient extrêmement violent lorsqu'il porte les aspects de pureté et de sécurité (Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Le Seuil, 2005). Pour Jacques Sémelin, le concept de violence de masse est plus commode à utiliser que la notion de génocide (voir [l'Encyclopédie en ligne des violences de masse](#)). Phénomène universel mais création du XX^e siècle, trois traits spécifiques sont saillants dans les violences de masse du XX^e siècle européen : leur démesure ; la destruction totale, spécificité nazie d'automatisation de la mort (les victimes *vont* à la mort) ; les interactions entre les systèmes nazi et soviétique (Timothy Snyder, *Terres de sang*, 2010). Au XX^e siècle, le postulat de Clausewitz est inversé : la guerre est un moyen de continuer la politique contre les civils. On observe que la notion n'est pas admise dans les langues onusiennes non européennes (chinois, russe ou arabe). Peut-être la question serait-elle développée différemment si elle était traitée par des non-Européens ?

Dans l'intervention « Guérir après l'expérience concentrationnaire ? » (le point d'interrogation est indispensable), le psychologue et psychanalyste Daniel Oppenheim fait le récit sensible des pertes de l'individu et des séquelles dues au choc concentrationnaire dans le rapport à soi, aux autres et au monde. Se mettent alors en place des mécanismes de survie et de résistance en réponse à la barbarie. Faisant entendre la voix des victimes, le cas autobiographique d'Imre Kertész, prix Nobel de littérature en 2002, est abondamment cité (*Le chercheur de traces*, 2003).

En clôture de la matinée, le philosophe Jean-François Bossy restitue la difficulté de la notion de la « banalité du mal » (tirée du *Eichmann à Jérusalem* d'Hannah Arendt en 1963) en fournissant une illustration concrète de ce concept philosophique dense sur le terrain pédagogique contemporain. Citant un fait divers du milieu scolaire, où des collégiens chahutent une pièce sur la Shoah et provoquent le scandale, Jean-François Bossy montre l'analogie avec la *perte d'un monde* dont parle Hannah Arendt. Selon elle, la destruction des juifs d'Europe relève de la perte de monde de l'homme moderne, la mise en mouvement d'un désert idéologique, une subjectivité caractérisée par un nihilisme actif. Par ses charges contre les acteurs du procès auxquels on aurait pensé qu'elle s'associerait, l'empathie dont elle fait preuve au regard de l'accusé (qui ne semble pas être un génie du mal), sa condamnation d'un procès « théâtral » aux allures de meeting populaire, sa critique des erreurs de jugement des contemporains, etc., Hannah Arendt accuse le tribunal de ne plus comprendre le monde dans lequel Eichmann vivait et dans lequel il a été coupable, et d'être passé à côté du défi du III^e Reich. Pour Hannah Arendt, le mal qui advient affecte le monde plus que les hommes : la violence nazie a saccagé, non seulement les hommes, mais aussi le monde mémoriel.

Cette dernière intervention amène les discussions de la séance de la seconde demi-journée, faisant le nécessaire lien passé-présent. Sylvain Kahn introduit la séance par une observation de la barbarie paroxystique européenne : cependant qu'on abolit les frontières intérieures, on semble construire des barrières extérieures – or le

« barbare » est déjà à l'intérieur depuis des décennies. L'Europe s'est construite sur les ruines de 1945. Pourtant, n'existe-t-il pas dans le cadre européen des lieux où l'humanité serait encore niée, confinée, rationalisée ? Notre repentance ne nous aveugle-t-elle pas sur les questions contemporaines ?

Henriette Asséo voit dans les questions contemporaines de société sur les Roms une question politique centrale qui mobilise, toujours pour des faits anodins, l'appareil politique central dans tous les pays d'Europe et toujours au même moment. Après un dévoilement des inventions et des instrumentalisation politiques de l'histoire des Roms et des Tsiganes, elle dénonce le discours culturaliste traduit en ethnopolitique appliquée, héritière de l'usage de l'ethnicité par les régimes communistes, qui vient contaminer les manières de penser le voisinage en Europe occidentale et commander la construction européenne depuis les années 1990. Cette question permet de repenser les limites des recompositions de souveraineté territoriale, notamment en Europe. Elle conclut : après l'implosion des systèmes communiste et dictatoriaux du monde arabe, on devrait ouvrir les yeux aujourd'hui sur l'implosion des sociétés européennes.

Serge Weber propose de répondre à la question suivante : « Les politiques migratoires en Europe font-elles reculer les droits de l'homme ? » Les obstacles aux et les violations des droits de l'homme au niveau européen et au niveau français, récents ou anciens, et les chiffres de victimes cités et sans cesse réactualisés, suffiraient à qualifier de « guerre » le combat de l'Europe contre le migrant. Des contradictions au sein des valeurs européennes sont flagrantes : les droits fondamentaux sont présents dans la mesure où tous les pays qui participent aux politiques migratoires souscrivent aux grands textes internationaux de droit, et pourtant ces textes passent toujours après l'impératif de sécurité ; la promotion d'une société libérale et ouverte bute contre la restriction des mouvements de certaines catégories de personnes.

Quelle serait l'alternative à suivre ? Pour Henriette Asséo, un principe européen de circulation devrait être mis au point qui rééquilibrerait le différentiel de la valeur travail entre Europe de l'Est et Europe de l'Ouest. Sans cela, la co-prospérité ainsi que l'unité européenne restent hors de portée. Pour Serge Weber, le problème réside dans la soustraction des questions migratoires au débat public mais également, dans la prédominance du discours nationaliste, lorsque toutefois le débat public s'empare de ces questions .

Dans son intervention intitulée « Politiques d'homogénéisation et nettoyage ethnique en Europe », Stéphane Rosière approfondit la question du nettoyage ethnique en rappelant le rôle rationnel fondamental de l'État dans sa mise en place, tel le jardinier imaginé par Zygmund Bauman dans *Holocauste et modernité* (1986), qui taille et arrache ses mauvaises herbes. La distinction est faite entre les « *in-politics* » (intégration, incorporation de force dans le groupe national) et les « *ex-politics* » (expulsion, extermination du groupe). Le nettoyage ethnique n'est pas extermination : il a pour finalité, non pas le peuple, mais le territoire. La Convention d'Andrinople, adoptée 15 novembre 1913, est le premier document restreignant les flux migratoires. Plus tard, ils seront progressivement contrôlés au gré des différents accords frontaliers à l'issue de guerres (Lausanne, Potsdam, Dayton, etc.). La notion de génocide a évolué dans l'histoire selon trois cercles concentriques : le plus large représente la définition proposée par Raphael Lemkin ; le deuxième cercle la définition plus restrictive de la Convention de 1948 (centrée sur la violence physique) ; et le troisième sa représentation contemporaine, dominante, synonyme

d'extermination.

Dans la dernière communication, intitulée « Vous avez dit repentance ? Sur la propension européenne à s'auto-flageller », Jean-François Mattéi apporte un contrepoint aux interventions précédentes. Si l'auto- et l'exo-critique du modèle européen et l'aversion pour les principes universels d'origine européenne semblent aujourd'hui généralisées, il faut préciser que la critique provient de générations formées avec des outils de pensée et de regard européens : la modernité est européenne ou ne l'est pas. La critique revient à relever le paradoxe d'une civilisation singulière qui s'est tournée vers l'universel. Jean-François Mattéi étend à l'Europe la formule d'Octavio Paz à propos de Jean-Paul Sartre et de son « masochisme moralisateur du XX^e siècle ». Or, il y aurait autre chose à voir en Europe que sa dimension destructrice : citant Leszek Kolakowski, Claude Lévi-Strauss et Cornelius Castoriadis, il revendique pour l'Europe sa dimension essentielle (*Europe* signifiant « celle qui regarde au loin ») à regarder au loin pour voir l'Homme, à faire tomber la clôture ethnocentrique. Le désaveu prend une forme extrême, nihiliste, quand l'ouverture à l'autre va jusqu'à nier sa propre culture. Jean-François Mattéi critique Jacques Derrida quand il écrit que l'Europe devrait aller *sans cap* : le cap devrait être et demeurer l'humain. La barbarie peut se trouver hors d'Europe, elle reste néanmoins un concept européen. Si elle est omniprésente, il est aussi possible d'en triompher.